



Déclaration liminaire

FS-SSCT du 12 mars 2024

Pour commencer cette déclaration liminaire, nous souhaitons vous alerter sur l'explosion du nombre de saisies du RSST : 852 saisies entre le 1^{er} septembre 2023 et le 29 février 2024, et en reprendre quelques-unes qui nous semblent symptomatiques des problèmes qui perdurent et s'accroissent dans notre département :

- « Actuellement, je professeure d'une classe de 37 élèves. »
- « Il ne m'est pas possible de les aider comme ils en ont besoin. Ils en souffrent et moi aussi. »
- « Ma collègue est en congé maternité jusqu'à la fin de l'année. Pour le moment, il n'y a aucun moyen de remplacement. Les enfants sont répartis 3 jours et demi par semaine.»
- « 2 ATSEM sont absentes. Les dortoirs fermés pour cause de rats. »
- « Les radiateurs ne fonctionnent pas : 9 degrés au matin dans la classe ».
- « Nous n'avons que 4 AESH dans le collège pour 56 notifications. »
- « Les adultes sont tapés plus violemment que les enfants, il y a des traces apparentes, très souvent. »
- « Il devait intégrer l'ITEP prochainement. Il se trouve qu'il est sur liste d'attente. »
- « Un collègue à moi vient d'être menacé de mort par un père d'élève. »
- « Je ne me sens pas protégée, ni en sécurité. »
- « Nous avons alerté notre hiérarchie qui ne nous a pas apporté de réponse correspondant à nos attentes et à nos besoins. »
- « J'ai aussi le sentiment de ne pas avoir été entendue. »
- « Vous êtes mon dernier recours. »

Dans un département où les effectifs par classe sont déjà parmi les plus élevés de France, les écoles et établissements fonctionnent aujourd'hui pour beaucoup en sous-effectif de personnels. En raison du manque de moyens humains, le non-remplacement est devenu la norme dans la Haute-Garonne, parfois même en cas de congé maternité. Les équipes, enseignantes et de vie scolaire, doivent alors palier les manquements de l'institution : répartition des élèves dont les enseignant·es ne sont pas remplacé·es dans le premier degré impactant toute l'école et les conditions de travail et d'apprentissage des autres classes, ou en privant de cours les élèves du 2nd degré.

La gestion de la pénurie ne se limite pas aux enseignant·es : les notifications MDPH des élèves en situation de handicap ne sont pas mises en œuvre faute de personnel accompagnant ou de place en ESMS. Les élèves ne sont pas accompagné·es, parfois déscolarisé·es et les équipes démunies pour prendre en charge les élèves de manière satisfaisante.

Partout, les conditions de travail et d'apprentissage se dégradent et l'école ne parvient plus à accueillir comme il se doit les élèves qui lui sont confiés. Ce constat est aujourd'hui partagé par l'ensemble des acteurs et actrices du terrain puisque même les cadres intermédiaires saisissent le Registre Santé Sécurité au Travail. Ce registre consigne presque 3 fois plus de saisies que l'année dernière sur la période septembre-février. Le 25 janvier 2024 restera comme le jour du dépassement, puisque il y a eu autant de saisies entre septembre 2023 et le 25 janvier 2024 que durant toute l'année scolaire 2022-2023 !

Dans le même temps, le ministère chargé des Finances a publié pendant les vacances un décret portant annulation pour un montant de 10 milliards d'euros de crédits publics pourtant prévus par une loi de Finances adoptée à grands coups de 49-3. Alors que les investissements massifs nécessaires n'étaient déjà pas programmés, cette saignée confirme les orientations antisociales et climaticides de ce gouvernement. Ces coupes vont affecter toujours plus les conditions de travail, ne permettant pas les recrutements nécessaires ni la revalorisation des personnels de la fonction publique.

582 millions d'euros de crédits sont retirés à l'école publique dont 382 auraient dû servir à rémunérer des personnels d'enseignement, d'éducation et d'accompagnement des élèves. Il serait pourtant utile d'utiliser ces crédits réellement pour l'École publique, pour améliorer son fonctionnement au quotidien : remplacement des enseignant·es absent·es, amélioration de l'inclusion, baisse des effectifs dans toutes les classes ... L'École publique n'a pas besoin de réserves qui ne lui bénéficient pas, ni d'un plan d'austérité qui va encore dégrader l'existant.

Des économies, il y aurait pourtant moyen d'en faire sur les mesures annoncées par le gouvernement : port de l'uniforme, labellisation et imposition de manuel au CP, Service national universel... Toutes ces réformes sont coûteuses et ne vont pas résorber les inégalités, voire même, pour certaines, vont les creuser.

Ces coupes budgétaires révèlent aussi définitivement l'imposture des annonces « choc des savoirs » de décembre dernier, puisque loin des milliers de postes nécessaires à la mise en place de groupes à 15, ce sont en réalité 484 postes qui vont disparaître dans le second degré. Quel jugement porter sur un gouvernement qui prétend imposer à la hussarde une réforme que tout le monde dénonce : enseignant·es, parents d'élèves, chef·fes d'établissement ? Et qui en plus

autorise l'enseignement privé à y déroger ! Le « choc des savoirs », ségrégatif et désormais officiellement sans moyen, doit être abandonné.

C'est au contraire d'un autre projet dont l'Ecole a besoin :

- Recrutement massif de personnel enseignant afin de réduire drastiquement les effectifs par classe et pour assurer les remplacements ;
- Recrutement de personnels accompagnant les enfants en situation de handicap afin de garantir le respect des droits des enfants en situation de handicap qui disposent d'une notification et créer une brigade de remplacement AESH ;
- Recrutement de personnels de santé à l'attention des personnels (médecin du travail, psychologue du travail, infirmière) et des élèves.
- Investissements dans le bâti de nos écoles pour rénover et accompagner la transition écologique.

Dans ce contexte, la FSU, la FNEC-FP-FO, l'UNSA Éducation et la CGT Éducation appellent l'ensemble des personnels à se mobiliser massivement par la grève le 19 mars.